



De l'émergence à la reconnaissance des grappes d'innovation sociale. Trajectoire historique d'expériences coopératives et associatives en Picardie (1830-2016)

Sylvain Celle

► To cite this version:

Sylvain Celle. De l'émergence à la reconnaissance des grappes d'innovation sociale. Trajectoire historique d'expériences coopératives et associatives en Picardie (1830-2016). 5e Colloque international du CRISES - 2017 : Des émergences à la reconnaissance. Trajectoires d'innovation, Apr 2017, Montréal, Canada. halshs-02019560

HAL Id: halshs-02019560

<https://shs.hal.science/halshs-02019560>

Submitted on 14 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Sylvain Celle

Doctorant en économie, Institut Godin, CLERSÉ UMR-8019

celle.sylvain@gmail.com

De l'émergence à la reconnaissance des grappes d'innovation sociale.
Trajectoire historique d'expériences coopératives et associatives en Picardie
(1830-2014)

Version provisoire

Depuis plusieurs années en France, l'innovation sociale est régulièrement mobilisée par les acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS) et les pouvoirs publics comme un moyen d'apporter des solutions concrètes à la crise et aux défis sociaux et environnementaux du XXI^e siècle. Cette notion *a priori* nouvelle qui s'est récemment imposée dans le paysage institutionnel français n'en reste pas moins une notion polémique et polysémique (Richez-Battesti, Petrella, Vallade, 2012 ; Buccolo, Fraisse, Moisset, 2015). Une mise en perspective historique peut s'avérer intéressante pour éclairer l'ESS à travers l'innovation sociale en prenant soin de la situer dans le temps long et le changement institutionnel (Laville, 2013). L'histoire montre en effet que les grappes d'innovations sociales de l'ESS ont contribué aux transitions (innovations réparatrices) et aux transformations (innovations transformatrices) nécessaires pour sortir des grandes crises du capitalisme (Lévesque, 2012). À partir d'une approche institutionnaliste des innovations sociales de l'ESS (Bessis et Hillenkamp, 2012), ce papier étudie l'évolution de trois expériences coopératives et associatives en Picardie depuis le XIX^e siècle jusqu'à aujourd'hui dans les grandes phases d'innovation sociale de l'ESS au sein du capitalisme français (voir tableau ci-dessous). Ce papier s'intéresse d'abord à l'histoire du Familistère de Guise (1830-1880), puis à l'Union coopérative d'Amiens (1890-1940), et enfin à l'histoire contemporaine des Ateliers de la Bergerette (1960-2010).

Période	Phases innovantes de l'ESS (Draperi, 2014)	Phases du capitalisme (Boyer, 2015)	Expériences étudiées
XIX ^e	Utopie micro-république communautaire (associations de production et sociétés de secours mutuel)	Capitalisme libéral (régulation à l'ancienne à concurrentielle)	Familistère de Guise (1830-1880)
Fin XIX ^e et premier XX ^e	Utopie macro-république coopérative (coopératives de consommation, mutuelles et associations d'usagers)	Capitalisme hybride (régulation concurrentielle à administrée)	Union coopérative d'Amiens (1890-1940)

Deuxième XXe et début XXIe	Utopie méso-république territoriale (associations et coopératives multisociétaires et plurifonctionnelles)	Capitalisme administré (régulation administrée à financiarisée)	Ateliers de la Bergerette (1960-2010)
-------------------------------------	---	---	---

1 Une expérience associationniste : le Familistère de Guise (1830-1880)

Puisant ses racines dans les solidarités d'Ancien Régime, les premières associations (sociétés de secours mutuel, associations ouvrières, etc.) émergent au début du XIXe siècle en Europe occidentale en réponse à la question sociale. Le mouvement Associationniste qui se développe en France est au cœur des révolutions démocratiques de 1830 et de 1848, avant d'être réprimée au début Second Empire (1852-1870) et de renaître dans le mouvement coopératif naissant (Gueslin, 1998). Dans cette ébullition associationniste, et plus particulièrement dans la nébuleuse fouriériste (Desroche, 1975), JBA Godin (1817-1888), un ancien ouvrier devenu industriel à la tête des célèbres « poêles Godin », par ailleurs député et conseiller général de l'Aisne sous la Troisième République, est à l'origine du Familistère de Guise.

C'est au cours des années 1830-1840 que Godin découvre la misère ouvrière en France et s'engage dans le socialisme. Influencé aussi par diverses idées (féminisme, hygiénisme, républicanisme, etc.), il propose une série de réformes pour apporter des solutions concrètes à la question sociale. Fouriériste, Godin estime que le socialisme « n'est applicable que par voie d'expérimentation¹ » et propose d'apporter les « équivalents de richesse » aux classes laborieuses. Entre 1840 et 1880, son petit atelier est devenu une grande manufacture d'appareils de chauffage de plus d'un millier de salariés. Soucieux d'améliorer les conditions de travail des ouvriers, Godin propose de réaliser la démocratie industrielle par l'association du capital et du travail afin de « remplacer l'arbitraire du salaire par un droit de participation proportionnel au concours que le travail apporte dans l'œuvre de la production » par la répartition équitable des richesses entre « Capital, Travail et Talent » (Godin, 1871, p.45). S'inspirant du phalanstère, Godin expérimente dès les années 1860 un nouveau système de répartition des richesses pour favoriser la participation aux bénéfices des ouvriers par le vote et les primes, puis une nouvelle organisation du travail pour redonner le pouvoir aux travailleurs et favoriser les innovations grâce aux groupes, unions et conseils élus. Même si ces expérimentations ont plutôt échoué et ne mobilisent guère, les statuts de 1880 en fixent les règles de fonctionnement (Lallement, 2009).

Grâce aux bénéfices de son usine, Godin construit le Familistère ou Palais social au cours des années 1850-1880, un habitat unitaire en brique accueillant près de 2000 familistériens. L'habitation selon Godin doit « être un lieu de liberté, de calme, de paix, de tranquillité [...] entourée de tout ce qui est commode et agréable [...] surtout rapprocher les hommes et les unir dans une même pensée d'intérêt général » (Godin, 1871, p. 259). Influencé par le fouriérisme et l'hygiénisme, Godin conçoit un ensemble architectural particulièrement innovant pour l'époque (bâtiment, éclairage, ventilation, etc.) et développe un système de services collectifs (économats, monnaie locale, lavoirs, nourricerie, écoles primaires, piscine, bibliothèque, théâtre, etc.) et de protection sociale (caisses de secours, d'assurance maladie, etc. unifiées dans les Assurances mutuelles de l'Association en 1880) collectivement géré par les familistériens.

¹ Godin, J.B.A. (1874). *Les Socialistes et les droits du travail*, Librairie de la bibliothèque démocratique, Paris, p. 22 ; cité par Lallement (2009, p. 72).

Le Familistère est ainsi conçu pour favoriser la proximité et renforcer les vertus de solidarité, de travail et d'hygiénisme. Les règles organisant la vie quotidienne dans le Familistère restent en partie informelles (malgré la surveillance réciproque, le charisme de Godin et le rôle des commissions) jusqu'aux statuts rédigés par Godin et adoptés en 1880 de l'Association coopérative du capital et du travail chargée de la gestion du Familistère et de l'usine (Lallement, 2009).

Si les statuts de l'Association consacrent juridiquement l'idéal d'abolition du salariat et de solidarité de Godin, les travailleurs et familistériens restent méfiants et s'y engagent difficilement. Ces innovations sociales, qui favorisent l'autonomie des travailleurs et des femmes ainsi que des rapports de production et de consommation plus solidaires et démocratiques face aux dérives du rapport salarial concurrentiel et du capitalisme libéral, véhiculent aussi les valeurs méritocratiques de Godin et tendent à reproduire les inégalités de classe et de genre dans l'usine et le Familistère. Malgré les tensions internes, les crises économiques et guerres mondiales, cette expérimentation a perduré après la mort de Godin en 1888 jusqu'à la dissolution de l'Association en 1968 (Dos Santos, 2016). Menacé par la ruine dans les années 1990, le Familistère accueille depuis 2010 un musée qui retrace son héritage.

2 Une expérience coopérative : l'Union d'Amiens (1890-1940)

L'économie sociale qui se met en place au tournant du siècle est divisée sur le plan idéologique (socialistes, solidaristes, libéraux, etc.) et juridique (coopératives, syndicats, mutuelles, associations). Sous la Troisième République (1870-1940), les mouvements mutualiste et coopératif regroupent des millions d'adhérents et participent à la mise en place d'une propriété sociale sous l'égide de l'État (Gueslin, 1998). Les coopératives de consommation connaissent un essor important au sein du salariat pour lutter contre la « vie chère », aspirant à l'avènement d'une République coopérative, elles s'organisent progressivement dans le premier XXe siècle au sein de la Fédération Nationale des Coopératives de Consommation (FNCC) et ses organismes (Furlough, 1991). L'Union d'Amiens, une petite coopérative de consommation créée en 1892 par quelques syndicalistes et devenue la troisième plus grande coopérative de France dans les années 1930 (120 000 sociétaires, 160 000 000 francs de chiffre d'affaires, 360 succursales en Picardie), illustre assez bien la trajectoire du mouvement coopératif durant cette période².

Influencés par l'associationnisme picard et surtout par le développement de la coopération socialiste dans le Nord et la Belgique, quelques syndicalistes amiénois créent en juillet 1892 « L'Union, société civile coopérative anonyme ouvrière de consommation et de prévoyance d'Amiens, fondée sous le patronage des syndicats ouvriers ». Deux conceptions pour les statuts s'affrontent – créer une coopérative syndicale pour améliorer le quotidien des ouvriers-syndiqués, ou créer une coopérative socialiste pour financer la propagande du parti – mais le modèle syndical est majoritairement adopté. Le conseil d'administration (CA) d'abord composé de 18 membres élus par les syndicats (mouleurs, tisseurs, typographes, cordonniers, teinturiers et ouvriers en voiture) se réunit chaque semaine pour discuter et gérer l'Union. Les statuts évoluent régulièrement, et l'Union passe en 1912 d'un modèle syndical où seuls les ouvriers syndiqués pouvaient être sociétaires (art.9), à un modèle rochdalien plus classique ouvert à tous les consommateurs (principe de la porte ouverte). Après la Guerre, l'Union devient une société

² Sources : archives municipales d'Amiens et archives départementales de la Somme, Cozette (1921), Choquet (1935).

de développement en absorbant et multipliant ses succursales en Picardie³ et participe activement aux organismes coopératifs nationaux. Son CA s'élargit aux coopérateurs de succursales et non-syndiqués tandis que ses assemblées générales (AG), qui rassemblaient plusieurs milliers de personnes au début du siècle, sont délaissées par les sociétaires. C'est le conseil administratif (12 membres élus par le CA) et le directeur général et ses deux administrateurs délégués qui dirigent l'Union. Une gouvernance plus gestionnaire, revendiquant sa neutralité au détriment de l'esprit syndical et socialiste des premiers temps, qui illustre le développement de l'Union.

Malgré des débuts difficiles – « Le matériel était des plus modestes : un comptoir, représenté par deux volets posés sur des tréteaux ; pour casiers, quelques caisses vides alignées et superposées contre les murs » (Cozette, 1921, p. 9) –, l'Union développe son activité commerciale (épicerie, boulangerie, charbon, charcuterie) financée par sa Caisse d'économie (1901) et les emprunts et aides des syndicats et coopérateurs. Durant la Guerre, la coopérative ravitaille la population devenant « ainsi un service public de toute première utilité » (Cozette, 1921, p. 34) reconnue par les pouvoirs publics. Face à la concurrence du commerce capitaliste durant l'entre-deux-guerres, l'Union multiplie ses succursales coopératives en Picardie et son chiffre d'affaires, ses amortissements et immobilisations. Entre ses magasins, boulangeries, entrepôts et bureaux, l'Union emploie plus de 500 salariés dans les années 1930 qui profitent de conditions de travail et de droits sociaux favorables (salaires, horaires, retraite, congés payés, allocations maladies, etc.). Surtout, outre la ristourne aux sociétaires, l'Union développe des « œuvres sociales » qui s'élargissent au fil des années – protection sociale (caisses de secours, maladie, chômage, retraite, etc.), activités culturelles (sociétés de loisirs et sportives, centre d'études coopératives, bibliothèque, colonie de vacances, etc.) – et elle soutient aussi activement les luttes sociales⁴ ainsi que les syndicats et groupes socialistes – tout en gardant son indépendance). Symbole de cette économie morale qui s'organise autour des activités économiques, sociales et culturelles de l'Union, la Maison de la Coopération inaugurée en 1922 à Amiens accueille un magasin de vente, une brasserie, divers services et bureaux, des salles de réunions ouvertes à tous, une bibliothèque et un théâtre de 1500 places (Choquet, 1935).

Un des fondateurs et dirigeants de l'Union, Garbado, souligne en 1902 que « l'Union devrait être, dans la pensée de ses fondateurs, autre chose qu'une maison d'épicerie, autre chose qu'une imitation du commerce ; sans cependant négliger le côté matériel, [...] elle devait devenir quelque chose comme la forteresse des syndicats ouvriers en même temps qu'une œuvre de solidarité et d'éducation ouvrière⁵ ». L'Union a participé à la démocratisation de la consommation matérielle et culturelle des classes populaires à Amiens et en Picardie, institution de régulation du marché et de protection sociale, elle a permis avec le mouvement coopératif d'amortir les contradictions du régime d'accumulation intensive sans consommation de masse du premier XXe siècle. Les femmes ont cependant été écartées de la gouvernance de l'Union tandis qu'une bureaucratie ouvrière plus réformiste s'est formée au détriment de la démocratie coopérative et des aspirations socialistes. L'Union et la coopération de consommation en

³ L'Union d'Amiens devient l'Union du département de la Somme (1920), l'Union de la Somme, du Laonnois et du Beauvaisis (1932), les Coopérateurs de Picardie (1963), les Coopérateurs de Normandie Picardie (1990) avant d'être intégrée au Système-U-Nord-Ouest (2009).

⁴ Par exemple, lors de la grève des ouvriers-boulangers d'Amiens en août 1906 concernant l'application de la loi sur le repos hebdomadaire, l'Union a baissé le prix du pain et soutenu les grévistes pour faire pression contre les patrons récalcitrants.

⁵ Cité par Choquet (1935, p. 30)

général se sont progressivement banalisées dans le second XXe siècle avec le développement de la grande distribution et de l'État social. Aujourd'hui, l'Union n'est plus qu'une friche industrielle oubliée des mémoires collectives.

3 Une expérience autogestionnaire : Les ateliers de la Bergerette (1960-2014)

Durant les « trente glorieuses », la banalisation des mouvements coopératif, mutualiste et d'associations gestionnaires les poussent à affirmer une identité commune dans l'économie sociale (reconnu officiellement en 1981), institutionnalisation critiquée par l'économie alternative (années 1970-1980) puis l'économie solidaire (années 1990-2000). Une institutionnalisation qui se poursuit avec une loi-cadre en 2014 reconnaissant une économie sociale et solidaire unifiée malgré les tensions avec des mouvements proches comme l'entrepreneuriat social et les communs (Duverger, 2016). Entre les « crises » du compromis fordiste puis du compromis néolibéral, l'ESS depuis les années 1960 est souvent perçue comme un terreau d'innovations sociales cherchant à contester ou accompagner la « modernisation » du capitalisme et de l'État français. Première recyclerie de France, les Ateliers de la Bergerette n'ont cessé depuis plus d'un demi-siècle, entre tiers-mondisme et décroissance en passant par l'autogestion, de promouvoir des innovations sociales en donnant une autre valeur aux déchets⁶.

À la fin des années 1960 à Beauvais, quelques membres d'un Comité de jeunes contre la faim décident de créer l'Association des Jeunes pour l'Entraide et le Développement (AJED) pour récupérer des déchets (au cri de « Papier, chiffon, ferraille ») et financer des projets solidaires dans le Tiers-monde. Dans les années 1970, élargissant la solidarité au « Quart monde » avec des bibliothèques de rue et prêts solidaires, l'AJED prend aussi conscience de la crise écologique et du gaspillage. L'association, portée par plusieurs dizaines de bénévoles, achète une ferme rue de la Bergerette à Beauvais en 1975 qui devient un véritable espace communautaire (non sans tensions) à l'origine de nombreux projets associatifs. Dans les années 1980, quelques membres décident de renouveler le projet associatif autour de l'éducation populaire à l'environnement et au gaspillage par l'activité de récupération de déchets, et créent les Ateliers de la Bergerette en 1984. Avec la crise du bénévolat et pour pérenniser et professionnaliser leur activité, les Ateliers redonnent « le pouvoir aux travailleurs » (une quinzaine) dans l'association en promouvant l'autogestion. Au milieu des années 1990, les Ateliers attirent de nombreux porteurs de projets et collectivités locales, profitant d'une aide de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) et du Conseil régional de Picardie, ils conceptualisent et modélisent le modèle de « recyclerie », avant d'impulser en 2000 un Réseau des Recycleries & Ressourceries⁷ (qui compte aujourd'hui 140 adhérents). Une structuration en réseau qui permet de préserver leur organisation autogestionnaire tout en facilitant la diffusion et l'appropriation du modèle des recycleries. Dans les années 2000, les Ateliers participent au Réseau d'Échanges et de Pratiques Alternatives et Solidaires (REPAS), s'ouvrent vers des thématiques comme la décroissance et le réemploi et se rapprochent des collectivités territoriales sur leur compétence déchet.

Aujourd'hui, l'activité des Ateliers s'organise autour de « Collecter, valoriser, revendre et sensibiliser ». En 2014, les Ateliers ont collecté plus de 400 tonnes de déchets (apports volontaires et collectes) dont plus de 90% revalorisés (15% réemployés, 75% recyclés, 10%

⁶ Sources : entretiens avec les Ateliers de la Bergerette et l'ADEME Picardie, site Internet (<http://www.ateliers-bergerette.org>), articles de presse.

⁷ A la suite d'échanges avec des recycleries du Nord-Pas-de-Calais et le Réseau des ressourceries du Québec.

enfouis) alors que les déchets restent encore essentiellement enfouis ou incinérés en France. Avec un chiffre d'affaires de 229 730 €, le modèle économique basé à 70% sur l'autofinancement et 30% sur des aides publiques permet d'assurer une certaine indépendance et la pérennité de l'activité et des emplois. Les objets réemployables sont mis en vente dans trois magasins, dont le « Recycl' à Brac » à la Bergerette, dans lequel sont vendus à prix réduit des meubles, livres, pièces détachées, etc. La sensibilisation par l'éducation populaire permet d'agir à la source du déchet auprès d'un public varié (animations scolaires, personnes en insertion, événements publics, etc.) tout en s'élargissant avec des soutiens publics à de nouveaux dispositifs de sensibilisation sur la rénovation énergétique. « Il ne s'agit pas seulement de ramasser pour revendre » souligne un fondateur, car « c'est l'éducation qui permettra d'arriver au but politique de la recyclerie : la décroissance » (Labouret et Mercier, 2005) et changer durablement les comportements individuels et collectifs. L'organisation autogestionnaire permet de lutter contre la précarité et professionnaliser le travail du déchet, les salariés ont des salaires égaux, partagent les responsabilités et les prises de décisions (les salariés sont majoritaires dans le CA mais la gouvernance évolue actuellement), et partagent les tâches communes (accueil, collecte, etc.) et plus spécifiques (ateliers de valorisation, animation, etc. Cette aspiration autogestionnaire qui n'est pas sans difficulté au quotidien, n'échappe pas non plus aux rapports sociaux inégalitaires entre salariés, comme aux évolutions récentes de l'économie du déchet (lourdeur réglementaire et concurrence capitaliste).

Le tiers-mondisme, l'autogestion et l'écologie au cœur des Ateliers apparaissent comme autant de réponses à l'internationalisation inégalitaire du capitalisme, à la crise du rapport salarial fordiste puis néolibéral comme à la crise écologique. Mais ces aspirations, d'abord contestatrices, ont été progressivement récupérées dans les dynamiques du capitalisme contemporain. L'autogestion et le réseau ont permis de développer une nouvelle organisation du travail source de précarité pour les travailleurs (Boltanski et Chiapello, 1999), la crise écologique est devenue source d'inégalités environnementales et de profits croissants (Keucheyan, 2014), outre la marchandisation des déchets (des chiffonniers à Veolia Propreté), le réemploi participe aussi d'un nouveau capitalisme de l'enrichissement (Boltanski et Esquerre, 2017). L'État joue aussi un rôle ambigu et participe à la récupération capitaliste de certaines activités non lucratives de l'ESS, malgré l'espoir d'une économie alternative du déchet plus respectueuse des travailleurs et de l'environnement.

En réponse à la question sociale et écologique depuis deux siècles, l'ESS a tenté d'apporter des solutions concrètes et innovantes aux grandes crises du capitalisme. Organisée de manière volontaire et collective sur des principes solidaires et démocratiques, l'ESS a contribué à porter des changements institutionnels localisés et ascendants pour transformer les rapports sociaux et compromis institutionnalisés en faveur des groupes sociaux subalternes et de modèles de justice alternatifs. L'avènement de l'État social au XXe siècle est par exemple intimement lié à la généralisation d'innovations sociales de l'ESS. Mais l'histoire ambiguë des expériences picardes (des « modèles » sans « écoles ») et de leurs utopies invite à relativiser la capacité des innovations sociales à réduire les inégalités (classe, genre, race, écologique) et à transformer la société dans une perspective plus démocratique et solidaire. L'histoire de l'ESS montre souvent une récupération (plutôt qu'une contagion) des innovations sociales par le capitalisme (en lien avec l'État) en vue de nouvelles sources de profit.

Bibliographie

- Bessis, F. et Hillenkamp I. (2012). « L'innovation sociale par l'économie solidaire en Bolivie : une démocratisation des conventions de production et de genre », *Innovations*, 2/2012, n° 38, p. 85-105.
- Boltanski L. et Chiapello E. (1999). *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard.
- Boltanski L. et Esquerre A. (2017). *Enrichissement. Une critique de la marchandise*, Paris, Gallimard.
- Boyer, R. (2015). *Économie politique des capitalismes. Théorie de la régulation et des crises*, Paris, Découverte.
- Bucolo E., Fraisse L. et Moisset P. (2015). « Innovation sociale, les enjeux de la diffusion », *Sociologies pratiques*, 2/2015, n° 31, p. 1-6.
- Castel, R. (1995). *Les métamorphoses de la question sociale : une chronique du salariat*, Paris, Fayard.
- Choquet, A. (1935). *L'Union coopérative d'Amiens*, Paris, Librairie technique et économique.
- Cozette, E. (1921). *L'Union d'Amiens. Société coopérative de consommation et de prévoyance. Historique de la Société. 1892-1920*, Amiens, Imprimerie Nouvelle.
- Desroche, H. (1975). *La Société festive. Du fouriérisme écrit aux fouriérismes pratiqués*, Paris, Seuil.
- Dos Santos, J. (2016). *L'utopie en héritage. Le Familistère de Guise (1888-1968)*, Tours, Presses Universitaires François-Rabelais.
- Drapéri, J.F. (2014). *Comprendre l'économie sociale. Fondements et enjeux*, Paris, Dunod
- Duverger, T. (2016). *L'économie sociale et solidaire. Une histoire de la société civile en France et en Europe de 1968 à nos jours*, Lormont, Le Bord de l'eau.
- Furlough, E. (1991). *Consumer Cooperation in France: The Politics of Consumption 1830-1920*, Ithaca, Cornell University Press.
- Godin, J.B.A. (1871). *Solutions sociales*, éd. de 1979, Quimperlé, La Digitale.
- Gueslin, A. (1998). *L'invention de l'économie sociale. Idées, pratiques et imaginaires coopératifs et mutualistes dans la France du XIXe siècle*, Paris, Economica.
- Keucheyan, R. (2014), *La nature est un champ de bataille*, Paris, Découverte.
- Labouret, A. et Mercier, A. (2005). « Les Ateliers de la Bergerette. Des déchets pour la décroissance », *Silence*, n° 330, décembre 2005.
- Lallement, M. (2009). *Le travail de l'utopie. Godin et le familistère de Guise*, Paris, Belles Lettres.
- Laville, J.L. (2014), « Innovation sociale, économie sociale et solidaire, entrepreneuriat social. Une mise en perspective historique », *L'innovation sociale*, Toulouse, ERES, p. 45-80.
- Lévesque, B. (2012), « Crises et innovation sociale », *La Revue Nouvelle*, mai-juin 2012.

Richez-Battesti, N., Petrella, F. et Vallade, D. (2012). « L'innovation sociale, une notion aux usages pluriels : Quels enjeux et défis pour l'analyse ? », *Innovations*, 2/2012, n° 38, p. 15-36.

Toucas, P. (dir.) (2005). *Deux siècles de pratiques coopératives*, Paris, Editions de l'Atelier.